



## ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de  
l'Ariège (09)  
Hôtel du Département  
5 - 7 rue du Cap de la Ville  
09001 FOIX CEDEX

## AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

## Section I : Pouvoir adjudicateur

### I.1) NOM ET ADRESSES

Conseil Départemental de l'Ariège, Numéro national d'identification : 22090001300016, Contact : Christine TEQUI, 5-7 rue du Cap de la Ville, 09000 FOIX, FRANCE. Tél. : +33 561020909. Courriel : smarches@ariego.fr. Code NUTS : FRJ21.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.ariego.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

## Section II : Objet

### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

**II.1.1) Intitulé : ACCORD CADRE RELATIF A DES MISSIONS DE COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE (CSPS)****II.1.2) Code CPV principal**

71317210

**II.1.3) Type de marché**

Services

**II.1.4) Description succincte**

Procédure d'Appel d'Offres Ouvert. Accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents concernant la réalisation de missions de coordination SPS dans le cadre de programmes de travaux sur les bâtiments de l'ensemble du domaine géré par le Département de l'Ariège. Les missions correspondantes seront exécutées conformément aux dispositions de la loi n°93-1418 du 31 décembre 1993 et de l'ensemble de ses textes d'application. Elles seront pour l'essentiel des missions SPS en phase de conception et/ou réalisation de niveaux 2 ou 3. L'accord-cadre sera attribué à cinq entreprises qui seront retenues sur la base de leur offre relative à une opération témoin jointe au dossier de consultation. (Mission CSPS pour travaux de rénovation d'une caserne de gendarmerie).

**II.1.5) Valeur totale estimée**

Valeur estimée hors TVA : 240000 euros.

**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

### II.2) DESCRIPTION

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

71317210

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRJ21

Lieu principal d'exécution : Département

**II.2.4) Description des prestations**

**Accord-cadre relatif à des mission de Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS).****II.2.5) Critères d'attribution****Coût :**

Prix des prestations : 60%

**Qualité**

Valeur technique des prestations : 40%

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 240000 euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 48

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non**

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer****II.2.10) Variantes**

**Des variantes seront prises en considération : Non**

**II.2.11) Informations sur les options**

**Options : Non**

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non**

**II.2.14) Informations complémentaires**

Critères d'attribution des marchés subséquents conclus sur la base de l'accord-cadre.

-Prix des prestations (70%)

-Valeur technique (30%) selon trois sous-critères définis à l'article 8-1 "Modalités de la remise en concurrence" du CCAP des marchés subséquents

**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique****III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession****Liste et description succincte des conditions :**

- Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants
- Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement
- Déclaration sur l'honneur : - Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique ;
- Attestation de régularité concernant l'emploi des travailleurs handicapés : Le candidat produit une déclaration sur l'honneur attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Attestation de régularité du candidat établi en France vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi en France, il doit produire une déclaration sur l'honneur justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Attestation de régularité du candidat établi ou domicilié à l'étranger vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, il doit produire une déclaration sur l'honneur attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents
- Copie Jugement Redressement Judiciaire : Copie du ou des jugements prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire.
- Attestations fiscales et sociales : Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

**III.1.2) Capacité économique et financière****Liste et description succincte des critères de sélection :**

- Attestation d'assurance : - déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle****Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

- Déclaration d'effectifs : - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Références de service ou fournitures similaires : - présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services

effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

- Titre d'études et titres professionnels : - indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;
- Certificats de qualifications professionnelles : Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ;
- Liste des moyens techniques : - déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
- Extrait de l'inscription au RCS ou K-BIS : Attestation de moins de 3 mois ou carte d'identification justifiant de l'inscription au Répertoire des Métiers

### III.1.5) Informations sur les marchés réservés

**Marché réservé : Non**

## III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

### III.2.1) Informations relatives à la profession

### III.2.2) Conditions particulières d'exécution

### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

### III.2.4) Marché éligible au MPS

**La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non**

## Section IV : Procédure

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

#### IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

**Nombre maximum de participants à l'accord-cadre envisagé : 5**

#### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

#### IV.1.5) Information sur la négociation

#### IV.1.6) Enchère électronique

**Une enchère électronique sera effectuée : Non**

#### IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

#### IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

#### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

**Vendredi 17 septembre 2021 - 17:00**

#### IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

#### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

#### IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

**Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).**

#### IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

**Date : lundi 20 septembre 2021 - 09:00**

**Lieu : La séance n'est pas publique.**

## Section VI : Renseignements complémentaires

### VI.1) RENOUELEMENT

**Il s'agit d'un marché renouvelable : Non**

### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Lors de la passation de chacun des marchés subséquents, les cinq entreprises titulaires seront consultées.

Chaque marché subséquent détermine son propre délai d'exécution.

La conclusion des marchés subséquents passés sur la base de l'accord-cadre ne peut se faire que pendant la durée de validité de l'accord-cadre.

Date prévisionnelle de début des prestations : (lancement des premières consultations relatives aux marchés subséquents) : 27 octobre 2021

#### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV - BP 70007 , 31068 Toulouse Cedex 7 FRANCE. Tél. +33 562735757. E-mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr. Adresse internet : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr/>.

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de BORDEAUX DREETS pôle C 138 Cours Maréchal Juin , 33075 Bordeaux Cedex FRANCE. Tél. +33 556692708. E-mail : na.polec@dreets.gouv.fr. Adresse internet : [http://www.economie.gouv.fr/files/directions\\_services/daj/marches\\_publics/ccra/contacts/comite\\_local\\_bordeaux.pdf](http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/ccra/contacts/comite_local_bordeaux.pdf).

##### **VI.4.3) Introduction des recours**

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

#### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

10 août 2021